



NUCLEAR

Convention on Early Notification of a Nuclear Accident

Vienna, September 26, 1986

Ratified by Canada January 19, 1990

In force for Canada February 18, 1990

NUCLÉAIRE

Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire

Vienne, le 26 septembre 1986

Ratifié par le Canada le 19 janvier 1990

En vigueur pour le Canada le 18 février 1990
